

Montréal, le 26 mars 2004

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Après avoir effectué une analyse de la taxation municipale potentielle pour le projet Bécancour, nous vous présentons les estimations des impacts du projet sur la fiscalité des municipalités concernées. En effet, Gaz Métro devra payer des taxes sur son réseau projeté au taux de taxation prévu par les municipalités en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec.

Un réseau de transport de gaz naturel est taxable par les municipalités au taux des immeubles non-résidentiels, et selon la valeur du coût réel de construction. Dans le cas du projet Bécancour, l'estimation implique d'abord de retrancher de l'évaluation des coûts projetés le coût de la traverse sous-fluviale. Cette dernière est de juridiction fédérale et échappe à la limite territoriale des municipalités de Bécancour et de Champlain.

Nous avons donc basé nos calculs sur une estimation conservatrice de la valeur des infrastructures d'environ 16 millions de dollars qui exclue la traverse sous-fluviale. Cette valeur est, à ce jour, approximative et est sujette à changement selon l'avancement du projet.

Par la suite, il nous faut estimer la valeur des conduites qui seront installées sur le territoire de chacune des municipalités et y appliquer le taux de taxation spécifique à chacune (voir tableau en page 2). La somme des valeurs estimées de la taxation pour l'ensemble des municipalités résume l'impact total du projet Bécancour sur la fiscalité municipale. On peut donc voir dans le tableau joint en page 2 que la valeur de la taxation pour l'ensemble des municipalités concernées, soit Trois-Rivières, Champlain et Bécancour, est estimée à environ 216 250\$ par année.

En espérant le tout conforme à votre demande, veuillez recevoir nos sincères salutations,

Philippe Batani
Conseiller, Affaires publiques et gouvernementales,
Gaz Métro

ESTIMATIONS DE LA VALEUR DE TAXATION MUNICIPALE
DANS LE CADRE DU PROJET BÉCANCOUR

Municipalité	Infrastructures projetées	Valeur estimée (\$)	Taux de taxation annuel (\$/100\$)	Valeur estimée de la taxation (\$)
Trois-Rivières	Conduite de 2,6 km	2 500 000	1,65	41 250
Champlain	Conduite de 3,7 km	3 500 000	1,00	35 000
Bécancour	Conduite de 5,7 km et 2 postes	10 000 000	1,40	140 000
TOTAL	---	16 000 000	---	216 250\$